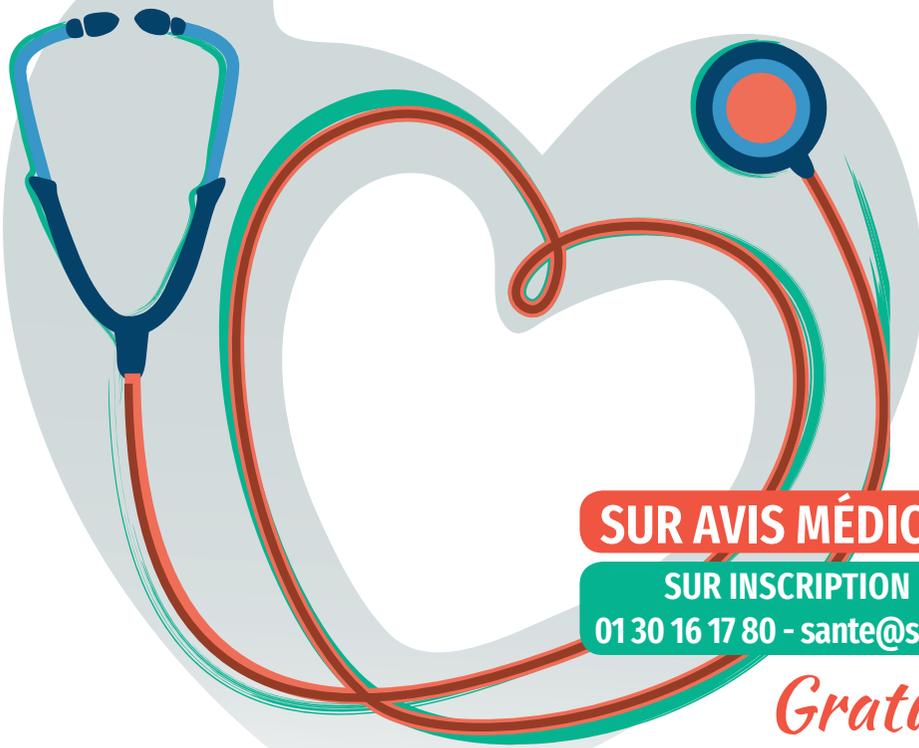


SPORT SUR ORDONNANCE

BESOIN DE PRATIQUER UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ?



SUR AVIS MÉDICAL

SUR INSCRIPTION

01 30 16 17 80 - sante@squy.fr

Gratuit

L'IPS vous propose des séances d'activité physique adaptées et encadrées par des éducateurs sportifs aux **Clayes-sous-Bois, à Maurepas et à Trappes**



QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- Habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines à partir de 18 ans
 - Vivant avec une maladie chronique prise en charge à 100% (diabète, cancer, asthme, hypertension...), en surpoids, ou sédentaires...
-

COMMENT PROCÉDER ?

- Contactez l'IPS pour plus d'informations sur les créneaux, les lieux disponibles et la démarche à suivre.
 - Consultez votre médecin pour discuter de l'activité la plus adaptée. Lui faire compléter le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.
 - Bienvenue à la séance d'activité physique à Trappes, Maurepas ou à la piscine des Clayes-sous-Bois.
-

SUR INSCRIPTION :

IPS - 01 30 16 17 80 - sante@sqy.fr

Gratuit

